



COMMUNE DE BELFAUX



Concept Senior+

Concept communal en faveur des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite.



Table des matières

1. Préambule
2. Organisation
3. Objectif
4. Etat des lieux
5. Plan de mesures
6. Conclusion



1. Préambule

Le vieillissement de la population est un des enjeux majeurs de notre société. A l'instar de l'évolution qui concerne la majorité des pays industrialisés, le Canton de Fribourg et la commune de Belfaux connaissent une forte augmentation de la proportion des seniors.

Le mot senior désigne la personne qui a atteint l'âge légal de la retraite. Il faut noter que la plupart des seniors est encore très active, mais qu'une partie a tendance à s'isoler, majoritairement à cause de la perte de mobilité et de mémoire. Il est alors important de veiller à l'intégration des personnes âgées dans la société, à la reconnaissance de leurs besoins et de leurs compétences ainsi qu'au maintien de leur autonomie.

La nécessité de développer une politique en faveur des personnes âgées ressort tout d'abord de la Constitution du canton de Fribourg du 24 mai 2004. Les articles suivants ont en effet permis de poser le cadre du développement et la mise en œuvre de cette politique dans le canton.

- Les personnes âgées ont droit à la participation, à l'autonomie, à la qualité de vie et au respect de leur personnalité (art. 35) ;
- L'Etat et les Communes favorisent la compréhension et la solidarité entre les générations (art. 62) ;
- L'Etat s'emploie à la promotion de la santé et veille à ce que toute personne ait accès à des soins de qualité égale (art. 68).

Bien que la commune de Belfaux, soutenue par sa Commission Senior+, a toujours eu à cœur de proposer des activités et maintenir un contact étroit avec ses seniors, aucune politique ou stratégie communale globale n'a été jusqu'ici élaborée.

Par la Loi fribourgeoise sur les Seniors (LSen) du 12 mai 2016, les Communes sont tenues de définir, dans un concept tenant compte des besoins de la population, des mesures qu'elles entendent mettre en œuvre en complément des mesures de l'Etat, pour contribuer à atteindre les buts de la loi. Ainsi, le concept communal Senior+ pose le cadre général pour la mise en œuvre concrète de mesures en faveur des seniors. Avec ce concept, la Commune :

- Définit sa stratégie basée sur un diagnostic de l'existant, des objectifs et un plan de mesures ;
- S'engage à sa mise en œuvre et son suivi.

Population par groupe d'âge de la Commune de Belfaux de 2011 à 2021

	2011	2013	2015	2017	2019	2021
0-20 ans	762	809	896	903	858	907
21-65 ans	1'721	1'890	2'050	2'037	1'994	2'015
66 ans et plus	314	330	387	436	440	455

2. Organisation

La Commission Senior+ favorise la création de liens entre les seniors, leur communauté et leur quartier afin d'empêcher l'isolement et la solitude. Elle est composée des membres suivants :

- Mary-Lise Bapst : Présidente, Conseillère communale
- Sonia Baeriswyl : Membre
- Greetje Maertens : Membre
- Martial Pittet : Membre
- Lucette Kessler Bapst : Membre
- Brigitte Krattinger : Membre
- Anne-Marie Marchon : Membre



3. Objectif

Le Concept Senior+ de la commune de Belfaux vise à :

- Favoriser l'autonomie des personnes âgées et leur maintien à domicile ;
- Faciliter l'intégration de tous les aînés indépendamment de leur culture et religion ;
- Avantager le partage intergénérationnel qui est bénéfique pour chacun
- Valoriser les besoins et compétences de toutes les générations car chacune a des atouts pour contribuer au bien-être commun
- Mettre à disposition de nos aînés le soutien et la solidarité dont ils auraient besoin,
- Améliorer, respectivement mettre en place, un système d'accompagnement dans les domaines où celui-ci s'avère nécessaire
- Assurer une accessibilité aux infrastructures et locaux communaux pour tous les seniors indépendamment de leur degré de mobilité
- Diversifier les offres culturelles, sportives, associatives et communicatives pour permettre à chaque aîné d'y trouver ce qu'il souhaite.

Les communes sont les partenaires indispensables pour la mise en œuvre de la politique Senior+. Si ce concept révèle des besoins et fixe des objectifs, il est important que toute la population participe à leur réalisation. Il s'agit là d'une magnifique opportunité intergénérationnelle de faire avancer des projets qui nous tiennent à cœur !

4. Etat des lieux

Dès 2016, la Commission Senior+ a mené une réflexion et posé quelques jalons sur le thème des seniors dans la commune de Belfaux et sur le concept cantonal Senior+.

A cet effet, elle a élaboré une enquête au printemps 2017 et a réunis les personnes intéressées en février 2018. Parallèlement, elle a poursuivi, outre ses activités ordinaires (sorties des aînés, anniversaires), ses recherches afin de présenter l'ensemble de ses propositions aux autorités communales. Un questionnaire à l'attention des personnes de plus de 60 ans a été réalisé.

Souhaits souvent énoncés concernant les **bâtiments et espaces publics** :

- aménager plus de chemins piétonniers
- aménager un tour de village
- plus de place pour les vélos
- plus de parkings
- plus de bancs publics
- mettre en place un service de déchetterie à domicile
- installer des bancs pour se reposer aux abords des chemins pédestres
- favoriser un lieu de repos au centre de village
- aménager des pistes cyclables
- construction d'un bâtiment adapté pour les Seniors et personnes à mobilité réduite.

Souhaits souvent énoncés concernant les **transports** :

- proposer des toilettes à la gare
- augmenter le nombre de cartes journalières communales

Souhaits souvent énoncés concernant la **vie sociale**:

- instaurer un cours d'initiation aux nouvelles technologies
- créer des places de jardins participatifs
- organiser des fêtes de quartier pour créer des liens

Souhaits souvent énoncés concernant la **santé** :

- recevoir des informations sur les prestations médico-sociales
- proposer un cabinet médical dans la Commune

Le rapport a été présenté au Conseil communal le 30 septembre 2018 et a servi de base pour l'élaboration du présent concept.

5. Plan de mesures :

Ce qui se fait déjà :

- Un cours de gym est proposé pour les aînés à la halle de sport, organisé par le Club Athlétique de Belfaux ;
- Une convention a été établie avec la résidence Le Manoir à Givisiez, et une équipe de bénévoles a été créée pour la livraison des repas à domicile ;
- Une équipe de bénévoles cuisine une fois par mois pour les seniors à la salle communautaire de la fondation St-Maurice ;
- Un accord avec le restaurateur de l'établissement du Mouton a été établi afin que les seniors puissent venir manger une fois par mois un menu à prix modéré ;
- Une sortie est organisée chaque année pour les seniors. Elle est offerte aux participants par la Commune ;
- Chaque mardi après-midi, des jeux de cartes sont organisés au Centre Paroissial et sont gérés par un senior motivé de la Commune ;
- Une fois par année, un Brunch est également organisé au Centre Paroissial. Celui-ci est ouvert aux seniors de 70 ans et plus ;
- Une à deux conférences par année sont organisées pour répondre à des demandes de seniors ;
- Le traditionnel Noël des seniors est organisé chaque 8 décembre par la section des samaritains, avec l'aide de la Commission Senior+ et le soutien financier de la Commune ;
- Des balades à vélos sont organisées une fois par mois, de juin à octobre ;
- Une à deux fois par année, des après-midi récréatifs avec animation musicale (thé dansant) sont organisés au Centre Paroissial ;
- La Commission Senior+ rend visite aux seniors à l'occasion de leurs 90 ans.
- Un nouveau cabinet médical est en fonction depuis le 1^{er} mars 2023 à Belfaux.

Projets envisagés :

- Mettre à disposition la salle communale de Belfaux afin que Pro Senectute et toutes autres organisations puissent délocaliser les divers cours proposés pour les seniors ;
- Aménager des bancs publics le long des sentiers pédestres et proches des commerces ;
- Améliorer les informations concernant les seniors sur le site internet ;
- Développer une collaboration pour l'engagement d'un animateur avec les communes voisines ;
- Un projet de construction pour un bâtiment Seniors est à l'étude.

Développons le « vivre ensemble » et renforçons la qualité de vie de tous les aînés actuels et en devenir.



6. Conclusion

Avec ce projet, le Conseil communal et la Commission Senior+ s'engagent à assurer la bonne prise en compte des objectifs fixés dans la mise en œuvre de la présente stratégie. Ils souhaitent favoriser l'intégration des seniors et des personnes à mobilité réduite dans la société, leur autonomie ainsi que la reconnaissance de leurs besoins et de leurs compétences.

Le présent Concept communal en faveur des seniors a été validé par le Conseil communal en séance du 14 mars 2023.

LA COMMISSION SENIOR+

La Présidente



Mary-Lise Bapst

La Secrétaire



Anne-Marie Marchon

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE BELFAUX

Muriel Frésard



Syndique



Laurent Woller



Secrétaire communal

Belfaux, le 23 mars 2023